Le Foyer des jeunes

Ce service a pour vocation, entre autres de :

- développer un accueil et des actions envers tous les publics, en évitant toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

- permettre à chaque jeune de s'intégrer et de s'impliquer dans la vie du territoire.
- créer un espace de temps libre de qualité où chaque jeune serait partie prenante et acteur.

Le foyer accueille les jeunes de la commune de Rieux-Volvestre à partir de leur entrée en 6ème ou à l'âge de 11 ans, et jusqu'à 17 ans inclus. Une passerelle CM2>6ème est proposée courant juin.
Le foyer des jeunes est en quelque sorte la suite du dispositif municipal mis en place pour l'enfance.

Ses principaux domaines d'actions sont :

- l'animation locale en collaboration avec l'association Jeunesse Volvestre
- l'action jeunes
- l'accompagnement à la scolarité

Pour télécharger le règlement intérieur : c'est ici !

Les horaires

- Mercredi : 14h à 18h00

- Vendredi : 19h à 22h ponctuellement (en fonction des activités)

- Samedi : 14h à 18h00 ponctuellement (en fonction des activités)

Pendant les vacances scolaires, le Foyer est ouverte de 14h à 18h

Attention : ces horaires peuvent être modifiés en raison des activités prévues.